

Date de dépôt: 22 septembre 2004

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de Mme Salika Wenger : Le gouvernement genevois s'est-il suffisamment renseigné sur l'association Cordoue et les personnes qui l'ont constituée avant de permettre une large tribune à un événement prétendument culturel mais qui pourrait servir de cheval de Troie à un mouvement islamiste aussi puissant que dangereux ?

Mesdames et

Messieurs les députés,

En date du 25 juin 2004, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite ayant la teneur suivante :

" Le gouvernement genevois s'est-il suffisamment renseigné sur l'association Cordoue et les personnes qui l'ont constituée avant de permettre une large tribune à un événement prétendument culturel mais qui pourrait servir de cheval de Troie à un mouvement islamiste aussi puissant que dangereux ?

Dans sa perspective de faire entendre et comprendre la voix de l'Islam les pouvoirs publics genevois ont accepté d'offrir une large tribune à des musulmans vivants à Genève et inquiets de l'islamophobie rampante. Cette communauté qui se revendique comme « LES » musulmans de Genève ne représente au mieux qu'un millier de personnes ce qui est très peu au regard des 20 000 musulmans qui vivent dans notre canton et ne se sentent pas concernés par la mouvance organisatrice de cet événement. Parfois le mieux est l'ennemi du bien, au nom de la « multiculturalité », les pouvoirs publics soutiennent un événement organisé par les fondations de l'Entre-connaissance et Cordoue cette dernière dirigée par un islamiste notoirement impliqué dans les activités du FIS algérien (Front Islamique du Salut) et dont

la communauté arabo-berbère laïque de Genève dénonce régulièrement les pratiques antidémocratiques et barbares en Algérie. Le FIS n'est pas l'Islam c'est un mouvement qui utilise l'Islam à des fins politiques. Offrir une tribune à ce groupe amène donc un certain nombre de questions : Qu'en est il de la neutralité de l'Etat, qui est la base de la laïcité, dans sa collaboration avec « La tente du Dialogue » qui pendant deux semaines fera du prosélytisme l'islamiste ? Le gouvernement ne se rend-il pas coupable de discrimination positive à l'égard d'un parti religieux islamiste ? Un conseiller d'Etat peut-il intervenir dans ce débat public sans se faire la caution de ce parti islamiste radical ? Compte tenu des doutes que nous avons émis précédemment comment les pouvoirs publics justifient-ils leur aide au financement de « La tente du dialogue » par les deniers publics ?"

Le Conseil d'Etat tient tout d'abord à rappeler son attachement indéfectible au principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il réfute catégoriquement l'idée qu'il s'en serait écarté en participant aux manifestations de la "Tente du dialogue".

En effet, le Conseil d'Etat est appelé fréquemment à participer à des manifestations politiques, sociales, culturelles, religieuses ou économiques, ainsi qu'à des débats et il est naturel qu'il y soit présent de par l'importance que de telles manifestations peuvent revêtir pour la cité, sans que cela ne signifie pour autant une adhésion de sa part à l'ensemble des buts visés par les organisateurs.

Le Conseil d'Etat indique par ailleurs qu'il n'a nullement financé cette manifestation.

Pour information, trente minutes ont été consacrées pour élaborer et coordonner la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Robert Cramer

Secrétariat du Grand Conseil**IUE 110**

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Salika Wenger*

*Date de dépôt: 23 juin 2004
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Le gouvernement genevois s'est-il suffisamment renseigné sur l'association Cordoue et les personnes qui l'ont constituée avant de permettre une large tribune à un événement prétendument culturel mais qui pourrait servir de cheval de Troie à un mouvement islamiste aussi puissant que dangereux ?

Dans sa perspective de faire entendre et comprendre la voix de l'Islam les pouvoirs publics genevois ont accepté d'offrir une large tribune à **des** musulmans vivants à Genève et inquiets de l'islamophobie rampante. Cette communauté qui se revendique comme « LES » musulmans de Genève ne représente au mieux qu'un millier de personnes ce qui est très peu au regard des 20 000 musulmans qui vivent dans notre canton et ne se sentent pas concernés par la mouvance organisatrice de cet événement.

Parfois le mieux est l'ennemi du bien, au nom de la « multiculturalité », les pouvoirs publics soutiennent un événement organisé par les fondations de l'Entre-connaissance et Cordoue cette dernière dirigée par un islamiste notoirement impliqué dans les activités du FIS algérien (Front Islamique du Salut) et dont la communauté arabo-berbère laïque de Genève dénonce régulièrement les pratiques antidémocratiques et barbares en Algérie. Le FIS n'est pas l'Islam c'est un mouvement qui utilise l'Islam à des fins politiques. Offrir une tribune à ce groupe amène donc un certain nombre de questions :

Qu'en est il de la neutralité de l'Etat, qui est la base de la laïcité, dans sa collaboration avec « La tente du Dialogue » qui pendant deux semaines fera du prosélytisme l'islamiste ?

Le gouvernement ne se rend-il pas coupable de discrimination positive à l'égard d'un parti religieux islamiste ?

Un conseiller d'Etat peut-il intervenir dans ce débat public sans se faire la caution de ce parti islamiste radical?

Compte tenu des doutes que nous avons émis précédemment comment les pouvoirs publics justifient-t-ils leur aide au financement de « La tente du dialogue » par les deniers publics ?